

Projet de rapport

Lancement de la Coalition dynamique sur les ressources éducatives libres (REL)

En ligne

Mars 2020

INTRODUCTION

La réunion de lancement de la Coalition dynamique sur les ressources éducatives libres (REL) a rassemblé un réseau de 100 spécialistes représentant des États membres de tous les groupes régionaux de l'UNESCO (y compris les commissions nationales pour l'UNESCO et les ministères de l'éducation et de la communication et l'information), des organisations intergouvernementales (dont l'ALECSO, le Commonwealth of Learning et l'Organisation internationale de la Francophonie), des institutions spécialisées dans le domaine des REL (dont le Conseil international pour l'éducation ouverte et à distance et les chaires UNESCO sur les REL), la société civile, des organisations d'éditeurs, le secteur privé et des fondations. Cette réunion a été organisée par la Section pour l'innovation et les transformations numériques du Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO (CI/DIT). (Annexe I – Liste des participants ; Annexe II – Programme de la réunion)

Circonstances spéciales : COVID-19

En raison des mesures de précaution adoptées pour lutter contre le COVID-19, la réunion physique qui devait avoir lieu le 2 mars 2020 au Siège de l'UNESCO a été adaptée pour se dérouler en ligne tout au long du mois de mars 2020. Cette décision faisait suite à l'annonce du Sous-Directeur général de l'UNESCO pour l'administration (ADG/ADM) en date du 28 février 2020, concernant « le report des grandes conférences/réunions internationales prévues au Siège (avec plus de 50 participants internationaux), sauf si des solutions de remplacement numériques peuvent être mises en place ». (Annexe III – Mise à jour du 28 février 2020 concernant les mesures de précaution adoptées à l'UNESCO contre le COVID-19)

Le 28 février 2020, il a donc été décidé d'organiser la réunion en ligne. La consultation en ligne a démarré à la date initialement prévue, le 2 mars 2020, de façon à mettre à profit la mobilisation des participants.

CONTEXTE

Le concept de coalition dynamique sur les REL est issu de la Déclaration ministérielle du Deuxième Congrès mondial sur les REL¹, signée par les 14 ministres de l'éducation qui composaient la table ronde ministérielle de cette manifestation². La coalition dynamique est également évoquée dans le Rapport préliminaire sur le projet de recommandation de l'UNESCO sur les REL³ qui a été communiqué aux États membres en avril 2019, puis approuvé par la réunion de catégorie 2 sur le projet de recommandation de l'UNESCO sur les REL tenue les 27 et 28 mai 2019.

À la suite de l'adoption de la Recommandation de l'UNESCO sur les REL par la Conférence générale à sa 40^e session, en novembre 2019⁴, l'Organisation a lancé la Coalition dynamique sur les REL dans le but de

¹ https://en.unesco.org/sites/default/files/oeer_congress_2017_ministerial_statement.pdf

² La Recommandation sur les REL se situe dans le prolongement du Plan d'action de Ljubljana sur les REL adopté lors du Deuxième Congrès mondial sur les REL (Ljubljana, Slovénie, septembre 2017).

³ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000367718_fre

⁴ https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000372579_fre, p. 170.

renforcer la coopération internationale et régionale entre les parties prenantes dans les quatre premiers domaines d'action de la Recommandation, à savoir :

- (i) renforcer les capacités des parties prenantes pour créer, consulter, réutiliser, adapter et redistribuer les REL ;
- (ii) élaborer des politiques d'accompagnement ;
- (iii) favoriser la mise en place de REL inclusives et équitables de qualité ;
- (iv) favoriser la création de modèles de durabilité pour les REL.

La Coalition dynamique répond au cinquième domaine d'action de la Recommandation, « Promouvoir et renforcer la coopération internationale ». Elle servira de point de départ à la coopération entre les parties prenantes pour l'application de la Recommandation sur les REL.

L'objectif de la Coalition est d'élargir et de renforcer les engagements concernant l'adoption de mesures dans le domaine des REL, et de promouvoir et renforcer la coopération internationale bilatérale ou multilatérale entre tous les acteurs concernés. Elle servira de base aux groupes de travail multipartites chargés d'assurer le travail en réseau, le partage d'expertise et la création de synergies en vue de l'application de la Recommandation de l'UNESCO sur les REL.

La Coalition dynamique sur les REL vise à favoriser la participation multipartite des États membres de l'UNESCO (en particulier les commissions nationales pour l'UNESCO), des institutions, dont les bibliothèques, de la société civile, du secteur privé et des organisations intergouvernementales. Toute son action reposera sur les principes de l'égalité des genres et de la participation ouverte et accessible des parties prenantes de tous les groupes régionaux de l'UNESCO, pour échanger idées, connaissances et informations.

La Coalition servira de base aux groupes de travail multipartites chargés des quatre domaines d'action définis dans la Recommandation de l'UNESCO sur les REL. Leurs principales tâches consisteront à partager l'expertise nécessaire, assurer le travail en réseau et créer des synergies en vue de la mise en œuvre de leur domaine d'action respectif.

OBJECTIFS

La réunion avait deux objectifs principaux :

1. examiner les quatre premiers domaines d'action de la Recommandation de l'UNESCO sur les REL afin d'établir des mécanismes de coopération internationale et régionale ;
2. définir conjointement les éléments d'une feuille de route multipartite pour élargir et renforcer les engagements concernant l'adoption de mesures et de stratégies en vue d'appliquer la Recommandation sur les REL.

Cette activité s'inscrit dans l'objectif de l'UNESCO de promouvoir l'accès universel à l'information grâce à des solutions ouvertes et inclusives et à une utilisation novatrice des TIC pour le développement durable (grand programme V – Communication et information, axe d'action 2, résultat escompté 5), adopté par la Conférence générale à sa 39^e session, en novembre 2017, et confirmé à sa 40^e session, en novembre 2019.

Discussion

Conformément aux mesures de précaution annoncées le 28 février 2020 par l'UNESCO dans le contexte de la crise sanitaire du COVID-19, le lancement de la Coalition dynamique sur les REL a eu lieu en ligne, tout au long du mois de mars 2020. À cet égard, grâce à la généreuse offre d'assistance du Centre international de recherche sur l'intelligence artificielle (IRCAI-Institut Jožef Stefan, centre de catégorie 2 de l'UNESCO, Slovénie), des dispositions ont été prises pour publier les exposés des intervenants (vidéos, présentations PowerPoint, etc.) sur le site Web du Centre : http://videolectures.net/OERCoalition_2020/.

La consultation en ligne s'est déroulée en trois étapes, comme indiqué ci-après.

1. *Ouverture de la réunion de lancement*

L'ouverture de la réunion de lancement a été diffusée en direct sur Internet. Elle a été assurée conjointement par M. Cédric Wachholz, Chef de la Section pour l'innovation et les transformations numériques, au nom de M. Moez Chakchouk, Sous-Directeur général pour la communication et l'information, et par M. Borhene Chakroun, Directeur de la Division pour les politiques et les systèmes d'apprentissage tout au long de la vie (Secteur de l'éducation), au nom de Mme Stefania Giannini, Sous-Directrice générale pour l'éducation. Mme Zeynep Varoglu, Spécialiste de programme à la Section pour l'innovation et les transformations numériques, a fait un exposé sur le contexte, les principaux points et les domaines d'action de la Recommandation sur les REL.

2. *Exposés des intervenants*

Les vidéos et les présentations PowerPoint des intervenants ont ensuite été transmises aux participants par courrier électronique et téléchargées sur le site Web de l'IRCAI-Institut Jožef Stefan, centre de catégorie 2 de l'UNESCO, pour les mettre à la disposition du public⁵. Les exposés des spécialistes suivants ont été publiés :

- « Renforcer les capacités des parties prenantes », par Mmes Nokulunga Ndlovu (Afrique du Sud) et Gihan Osman (Égypte) ;
- « Élaborer des politiques d'accompagnement », par Mme Huhua Fan, Secteur de l'éducation, UNESCO ;
- « Favoriser la mise en place de REL inclusives et équitables de qualité », par Mme Melinda Bandalaria (Philippines) ;
- « Favoriser la création de modèles de durabilité pour les REL » (deux exposés), par M. Mark Matunga (Kenya) et par Mmes Lisa Petrides et Angela DeBarger (États-Unis) ;
- « Éléments d'une stratégie de suivi visant à suivre et mesurer les succès obtenus », par Mme Alexis Carr, Commonwealth of Learning ;
- « Éléments d'une stratégie de communication visant à faire connaître les succès obtenus », par M. Neil Butcher, REL Afrique.

⁵ Disponible à l'adresse : http://videolectures.net/OERCoalition_2020/.

3. Questionnaire en ligne

Un questionnaire disponible en anglais, espagnol et français⁶ a été envoyé aux participants le 3 mars 2020. L'objectif était de recueillir leurs contributions sur les mesures à prendre à l'appui des quatre domaines d'action de la Recommandation de l'UNESCO sur les REL, y compris la définition des parties prenantes, des mécanismes de collaboration régionale et interrégionale, des réseaux de pairs, des communautés de pratique et des mécanismes de financement. Les participants ont été invités à consulter les documents en ligne, et la date butoir a été fixée au 9 mars 2020.

RÉSULTATS DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Le questionnaire a été mis à la disposition des 100 experts inscrits sur la liste des participants. Quarante participants (45 % de femmes, 55 % d'hommes) de 28 pays des différents groupes régionaux de l'UNESCO y ont répondu. Figuraient parmi eux des représentants d'États membres (commissions nationales pour l'UNESCO, ministères de l'éducation et de la communication et l'information), d'organisations intergouvernementales, d'institutions spécialisées, de la société civile, de fondations et d'éditeurs.

1. Compilation des contributions en ligne sur les quatre domaines d'action et les modalités d'action

La consultation en ligne a abouti à une compilation de retours d'information concernant la mise en œuvre des différents domaines d'action de la Recommandation de l'UNESCO sur les REL. Elle a également donné lieu à un ensemble de contributions relatives aux modalités de mise en œuvre, sous la forme d'indicateurs visant à mesurer l'impact des activités et d'une stratégie de communication de la Coalition dynamique. Les responsables chargés de diriger les séances des groupes de travail organisées lors de la réunion sur les différents domaines d'action ont été invités à synthétiser les contributions reçues afin de définir les principales activités de la Coalition. (Annexe IV (a-f) – Synthèse des réponses aux questionnaires)

2. Projet de feuille de route

Sur la base de la consultation en ligne, la feuille de route présente dans leurs grandes lignes les activités, les modalités d'action, les parties prenantes et le calendrier général des quatre domaines d'action de la Recommandation pour la période 2020-2022 (Annexe Va-b – Feuille de route). Les mesures présentées à l'annexe IV (Synthèse des réponses aux questionnaires) fournissent un point de départ pour la mise en œuvre d'activités dans les quatre domaines d'action.

CONCLUSION

La réunion de lancement de la Coalition dynamique a réussi à rassembler à distance un groupe représentatif d'experts des REL ainsi qu'à définir les modalités de la feuille de route, qui expose les prochaines étapes dans ce domaine.

Les réponses au questionnaire ont largement contribué à l'examen des quatre premiers domaines d'action de la Recommandation de l'UNESCO sur les REL, conduit en vue de mettre en place des mécanismes de coopération internationale et régionale. La synthèse des contributions a fourni les éléments d'une feuille de

⁶ Questionnaire en anglais : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdKbj6BWu-7Dptuu7i8jogQhNAo6jbOvmBsrwvyuRdGUTIV2g/viewform?usp=sf_link
Questionnaire en français : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScXN0Olr7Zxlxsg-36DPTRaKFTAlZnqLMrvaUw-IJOEYdejPw/viewform?usp=sf_link
Questionnaire en espagnol : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSxgRPuJAChY7qetd3AWpjz9luFVamaqT6-6npFLk8ZMOKDAA/viewform?usp=sf_link

route multipartite destinée à élargir et renforcer les engagements concernant l'adoption de mesures et de stratégies visant à appliquer la Recommandation sur les REL.

Le lancement de la Coalition dynamique, qui devait initialement prendre la forme d'une réunion de deux jours au Siège de l'UNESCO, s'est étalé sur un mois en raison des circonstances inattendues dues à la crise du COVID-19, ce qui a permis des échanges en ligne fructueux et approfondis sur les questions essentielles. La feuille de route élaborée au cours de ce processus reflète la richesse de ces contributions internationales. Elle définit un ensemble de résultats stratégiques assortis d'échéances, grâce auquel les différentes parties prenantes pourront mettre en œuvre conjointement la Recommandation de l'UNESCO sur les REL. (Annexe Va-b – Feuille de route)

Annexe I – Liste des participants

Annexe II – Programme de la réunion

Annexe III – Mise à jour du 28 février 2020 concernant les mesures de précaution adoptée à l'UNESCO contre le COVID-19

Annexe IV (a-f) – Synthèse des réponses aux questionnaires

Annexe Va – Contenu de la feuille de route de la Coalition dynamique sur les REL

Annexe Vb – Processus de la feuille de route de la Coalition dynamique sur les REL

Renforcement des capacités en matière de REL

MODALITÉS D'ACTION POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIVITÉS DANS CHAQUE DOMAINE – mesures à prendre pour renforcer les capacités

	Thème	Modalités d'action/mesures à prendre	Indicateurs	Communication
1	Perfectionnement professionnel des acteurs	Consortium d'universités (y compris les bibliothèques universitaires) pour l'élaboration et le partage de REL.	Associations professionnelles	Conférences/ateliers annuels consacrés à des aspects précis des REL.
Création d'une coalition d'universités pour dispenser/remixer une formation proposée en plusieurs langues et établir des réseaux d'enseignants/de chercheurs.		Productivité en matière de création de contenu.		
Recherche fondée sur des données factuelles analysant l'intérêt et les avantages des activités relatives aux REL.		Exemples de bonnes pratiques en matière d'élaboration, d'adaptation, d'utilisation et d'évaluation des REL. Cadre d'assurance qualité internationalement reconnu permettant d'évaluer la qualité des REL.		
Bourses de recherche pouvant porter sur le développement de la conception pédagogique et sur l'application et l'évaluation de modèles pour les REL.		Création de connaissances. Renforcement ciblé des capacités pour les nouveaux venus dans le domaine des REL et les acteurs des pays en développement.		

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 1 Renforcement des capacités

			Documents thématiques sur des sujets tels que le droit d’auteur, les REL, etc.	
		Les études collaboratives peuvent être privilégiées par un éventail plus large de parties prenantes à la fois.	Échange de connaissances sur les pratiques ouvertes.	
2	Renforcement des capacités systématique et continu	Création de domaines de connaissance en matière de droit d’auteur et soutien à la réforme et l’actualisation des législations nationales s’y rapportant.	Reconnaissance de la propriété intellectuelle.	Réunions en ligne ou webinaires sur les stratégies et le renforcement des capacités à l’intention des réseaux locaux de pairs des différents secteurs de l’éducation.
	Octroi de licences pour les infrastructures technologiques associées aux REL. Constituer une équipe chargée de concevoir un cadre de renforcement des capacités pour les réseaux de pairs et les communautés de pratique. Compétences numériques.	? Créer et partager des cours de perfectionnement professionnel, dont des modules sur l’utilisation des REL à l’intention des enseignants, formateurs et bibliothécaires. Pour la langue arabe par exemple, promouvoir leur utilisation et sensibiliser à leur sujet.		
	Collaborer étroitement avec les éditeurs de ressources éducatives des différentes régions afin de repérer les lacunes et de définir les meilleurs moyens d’y remédier.	Développer des contenus REL génériques, spécifiques et locaux.		

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 1 Renforcement des capacités

3	REL existantes	Généraliser et accroître l'utilisation des REL existantes. Fournir un soutien et des moyens aux organisations, réseaux et éditeurs de ressources éducatives existants, à Wikimedia, etc.	Créer des portails et des dépôts d'archives de REL en ligne.	<p>Communications Web et ressources en ligne.</p> <p>Organisation de webinaires et de manifestations de réseaux (fournir sur des plates-formes des modules de formation en ligne concernant les dernières tendances en matière de création de matériels REL).</p>
		Actualiser périodiquement les activités et le renforcement des capacités relatifs aux REL dans toutes les régions.	Contenu REL pertinent et actualisé pour les différentes régions.	
		Repérer des professionnels, des défenseurs et des organisations d'éducation ouverte œuvrant déjà en faveur de l'éducation ouverte dans des régions spécifiques, et les aider à devenir des références pour les gouvernements de ces régions qui sollicitent des conseils et un appui.	Créer des institutions REL desservant plusieurs régions.	
		Nouer des partenariats afin d'intégrer l'appui au renforcement des capacités dans des solutions plus globales.	Intégrer l'appui au renforcement des capacités dans des solutions plus globales.	
		Autonomiser, promouvoir et financer les organisations d'éducation ouverte existantes en vue d'établir des collaborations.	Élaborer conjointement des solutions pratiques basées sur les meilleures pratiques existantes et sur la recherche fondée sur des données factuelles.	

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 1 Renforcement des capacités

		Regrouper les connaissances, services et communications actuels des organisations d'éducation ouverte en solutions complètes d'éducation ouverte, de façon à offrir aux gouvernements un point d'entrée cohérent pour obtenir un soutien.	Diffuser l'expertise et les connaissances acquises.	
4	Implication locale/régionale	Comité de promotion des REL aux niveaux local et régional.	Adoption des REL à tous les niveaux des systèmes éducatifs.	<p>Manifestations/réunions régionales/interrégionales annuelles en ligne, sommets, webinaires sur les REL.</p> <p>Réunions de coordination, de suivi et d'évaluation des activités de développement de capacités ciblées.</p> <p>Lancement de manifestations régionales (visant essentiellement la mise en œuvre des REL dans l'éducation).</p> <p>Les forums régionaux sur les politiques destinés aux ministères de l'éducation doivent aborder la formation des parties prenantes, de l'enseignement supérieur à la salle de classe.</p>
		Collaboration : culture du partage des ressources et des bonnes pratiques.	Partage de bonnes pratiques en matière de création de contenu, par exemple. Cocréation, conservation et maintenance des coordonnées des REL.	
		Une organisation régionale/internationale peut tenir un registre de tous les dépôts d'archives de REL (plate-forme de réception des liens vers les dépôts d'archives de REL).	Registre dans lequel les organisations/universités inscriront leur dépôt d'archives de REL pour qu'il soit comptabilisé.	
		Rattachement des associations régionales à une communauté internationale plus large, diffusion des ressources pertinentes, et facilitation des contacts entre les acteurs ayant des intérêts mutuels.	Regroupement de systèmes de dépôt d'archives assortis de normes de qualité communes et de stratégies d'adoption fondées sur des données factuelles.	

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 1 Renforcement des capacités

		Encourager la recherche interinstitutionnelle et transnationale sur les REL et l'éducation ouverte entre différents consortiums ou dans le cadre d'organisations internationales.	Disponibilité de ressources éducatives spécifiques et adaptées à chaque pays qui correspondent au curriculum national.	
		La collaboration devrait être axée sur la localisation des ressources générales en fonction des besoins locaux spécifiques.	Matériels créés localement pour qu'ils soient ancrés dans l'identité culturelle.	

Domaine d'action 2 : Élaborer des politiques d'accompagnement en faveur des REL

Question directrice : Quelles actions (manifestations, produits, autres) proposez-vous pour élaborer des politiques d'accompagnement en faveur des REL ?

2.0 : Mécanismes de collaboration régionale et interrégionale

2.1 : Description

Mécanismes ou processus qui soutiennent l'élaboration de politiques d'accompagnement en faveur des REL aux niveaux régional et interrégional.

2.1.1 : Mécanismes

- Il convient de promouvoir les dialogues de haut niveau (ministres, directeurs) sur les avantages des politiques d'accompagnement en faveur des REL dans les différentes régions.
- Les activités de sensibilisation à la Recommandation de l'UNESCO sur les REL doivent se poursuivre dans les différentes régions.
- Les forums interactifs sur l'éducation organisés périodiquement à l'échelle régionale et interrégionale doivent mettre en avant le rôle des REL dans la réalisation des ODD.
- Les politiques relatives aux REL doivent être harmonisées avec les politiques en vigueur dans les domaines de l'éducation, du droit d'auteur, de l'édition et de la propriété intellectuelle.
- Les autorités régionales et interrégionales doivent concevoir et réguler des cadres qui encouragent la mise à disposition sous licence ouverte des matériels pédagogiques élaborés grâce à des fonds publics.
- Un service de conseil sur l'élaboration de politiques ouvertes devrait être établi.

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 2 Politiques

- Il convient de poursuivre le partage d'expériences et de documents sur les REL aux niveaux régional et interrégional.
- Un portail de partage des documents doit être mis en place dans les différentes régions.
- Il convient d'établir une collaboration avec les éditeurs commerciaux dans le domaine des REL.
- Les politiques relatives aux REL doivent être harmonisées avec celles qui concernent les données ouvertes.
- Il faut examiner et réviser les politiques et recommandations actuelles afin de lever les obstacles aux REL.
- Les établissements d'enseignement des différentes régions doivent adopter des politiques qui favorisent la reconnaissance des créateurs et des utilisateurs de REL.
- Il faut promouvoir les plates-formes de collaboration afin de permettre aux régions de repérer les lacunes et de proposer ou partager des solutions de remplacement pour l'adoption des REL.
- Les régions doivent encourager et aider les institutions à élaborer des cadres juridiques permettant de stimuler les activités liées aux REL.
- La création et l'actualisation des REL aux niveaux régional et national doivent s'accompagner de directives détaillant les mesures d'assurance de la qualité.
- Les réseaux de recherche sur les REL et l'éducation ouverte doivent être encouragés dans et entre les régions à l'aide des principes directeurs pertinents.
- Il faut favoriser la fourniture continue d'un appui et d'un renforcement des capacités aux États membres de l'UNESCO pour l'élaboration de politiques relatives aux REL permettant de remédier aux problèmes de leurs systèmes éducatifs respectifs.
- Il faut promouvoir les mécanismes de collaboration régionale et interrégionale visant à tenir compte des REL dans la transformation de l'éducation et à adapter ou réformer les programmes et toutes les formes d'apprentissage de manière à exploiter les potentialités et les possibilités des REL.
- Il convient d'encourager et d'aider les institutions à élaborer ou actualiser des cadres juridiques ou politiques permettant de stimuler la création, la consultation, la réutilisation, l'utilisation à d'autres fins, l'adaptation et la redistribution de REL de qualité par les éducateurs et les apprenants dans le respect des législations nationales et des obligations internationales relatives au droit d'auteur.
- Il faut concevoir des mécanismes d'assurance qualité pour les REL et les intégrer aux stratégies d'assurance qualité relatives aux matériels d'enseignement et d'apprentissage.

- La recherche sur les REL doit être encouragée.
- Il faut encourager l'organisation de réunions annuelles avec les donateurs actuels et potentiels.

2.1.2 : Acteurs cibles

- Organisations régionales
- Organisations sous-régionales
- ONG internationales
- Gouvernements
- Responsables politiques
- Établissements d'enseignement
- Homologues de la société civile
- Défenseurs des REL
- Enseignants
- Apprenants

2.1.3 : Liens vers d'autres contacts

<https://oerworldmap.org/>

<https://www.opengovpartnership.org>

2.1.4 : Périodicité/fréquence

Annuelle

Trimestrielle

Mensuelle (au moyen de diverses stratégies de communication)

2.2 : Réseaux de pairs/communautés de pratique

2.2.1 : Description : Cette section présente les processus qui soutiennent les réseaux de pairs/communautés de pratique actifs dans le domaine de l'élaboration de politiques d'accompagnement en faveur des REL.

Mécanismes :

- Les politiques relatives aux REL doivent fournir des orientations concernant l'utilisation des REL pour l'enseignement et l'apprentissage, les différentes étapes de la conception et de l'utilisation de matériels REL, l'assurance qualité, les infrastructures et la connectivité, et les stratégies de mise en œuvre au sein des communautés de pratique.
- Les organisations régionales et sous-régionales doivent être en mesure d'assurer le renforcement des capacités des communautés de pratique en matière de REL.
- Le nœud UNESCO d'OER Commons est une plate-forme utile de partage d'expertise. Les États membres qui ont déjà mis en place une politique relative aux REL peuvent jouer un rôle important en aidant ceux qui ne l'ont pas encore fait. Il serait donc tout à fait judicieux d'utiliser le nœud UNESCO d'OER Commons pour rassembler l'ensemble des parties au sein d'une même plate-forme afin d'examiner les problèmes qui ont une incidence sur le développement des REL.
- Encourager le perfectionnement professionnel des enseignants à l'aide des REL.
- Établir et soutenir des réseaux d'experts/réseaux dans le domaine des REL.
- Reconnaître l'intérêt professionnel ou académique de la création de REL.
- Mettre en place des nœuds locaux de pairs dans les différents domaines de spécialité.

2.2.2 : Acteurs cibles

- Gouvernements
- ONG internationales et locales
- Responsables politiques
- Universitaires
- Étudiants/pairs
- Militants
- Donateurs

2.2.3 : Liens vers des sources d'informations complémentaires

- CC Open Education Platform: plate-forme ouverte à laquelle toutes les personnes intéressées peuvent adhérer.
<https://github.com/creativecommons/network-platforms/blob/master/Open-Education.md>

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 2 Politiques

- Carte mondiale des REL : <https://oerworldmap.org>
- Réseau mondial de Creative Commons : <https://network.creativecommons.org>
- Conférence mondiale annuelle sur l'éducation ouverte : <https://conference.oeglobal.org/2020/>
- Forum sur les politiques d'éducation ouverte : <https://oerpolicy.eu/oe-policy-forum/>
- Open Education Global : réseau mondial dont les membres soutiennent l'éducation ouverte et l'élaboration de politiques dans tous les secteurs de l'enseignement (primaire/secondaire, supérieur, apprentissage tout au long de la vie) et à tous les niveaux (institutionnel et gouvernemental). <https://www.oeglobal.org/>
Community College Consortium for Open Educational Resources : pôle régional d'Open Education Global/communauté de pratique pour les collèges communautaires américains. <https://www.cccoer.org/>
- Semaine de l'éducation ouverte : <https://www.openeducationweek.org/>
- Partenariat pour le gouvernement ouvert : <https://www.opengovpartnership.org/>
- Carte mondiale des REL/Registre des politiques relatives aux REL : <https://oerworldmap.org/oerpolicies>
- Conseil international pour l'éducation ouverte et à distance (CIED) : <https://www.icde.org/>
- <https://www.icde.org/knowledge-hub/icde-oer-advocacy-committee> et <https://www.icde.org/knowledge-hub/icde-chairs-in-oer>

2.2.4 : Périodicité/fréquence

- Annuelle
- Semestrielle
- Mises à jour régulières

2.3 : Mécanismes de financement

2.3.1 : Description : Les mécanismes de financement sont intégrés dans les plans nationaux, et élaborés dans le cadre d'un vaste processus de consultation. Le partage d'expériences et de documents est primordial.

Mécanismes

L'élaboration et le maintien des politiques relatives aux REL devraient être financés par les entités suivantes :

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 2 Politiques

- organisations régionales et sous-régionales ;
- gouvernements ;
- établissements d'enseignement : allocation de fonds à la recherche sur les REL par les universités et les organisations œuvrant en faveur du développement ;
- fondations ;
- organismes de développement ;
- organisations intergouvernementales ;
- HIVOS : fondation qui finance des projets relatifs aux sociétés ouvertes. Elle a contribué à des initiatives telles que le Partenariat pour le gouvernement ouvert. Acteurs cibles : Amérique du Sud.

2.3.2 : Acteurs

- Gouvernements
- Établissements d'enseignement
- Fondations
- Organismes de développement
- Organisations intergouvernementales

2.3.3 : Périodicité/fréquence : inconnue

À déterminer par les régions/organisations/institutions

2.3.4 : Contact/site Web

<https://www.hivos.org>

2.4 : Utiliser les structures internationales à l'appui des politiques relatives aux REL

2.4.1 : Description : Cette section présente les structures internationales susceptibles de soutenir l'élaboration de politiques relatives aux REL et de favoriser leur durabilité.

Mécanismes

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 2 Politiques

- Soutenir les activités du Partenariat pour le gouvernement ouvert. Ce partenariat fournit un cadre multilatéral à l'appui des efforts politiques destinés à assurer une gouvernance ouverte et la participation de la société civile. Les politiques relatives aux REL relèvent des travaux menés par le Partenariat pour renforcer l'accès libre à l'information et aux données et améliorer la transparence dans l'éducation.
- Mettre à disposition des cadres politiques internationaux relatifs aux REL en vue de leur adaptation au niveau des régions, pays et institutions.
- Créer cinq réseaux sur les « politiques relatives aux REL » (un par continent) à l'invitation du Siège de l'UNESCO, en collaboration avec les chaires de l'UNESCO et du CIED consacrées aux REL.

2.4.2 : Acteurs cibles

- Tous les acteurs mondiaux intéressés par les REL
- Établissements d'enseignement
- Gouvernements
- ONG internationales
- Homologues de la société civile
- Organismes de financement

2.4.3 : Périodicité/fréquence

Une à deux fois par an, avec des mises à jour régulières

2.4.4 : Liens

Partenariat pour le gouvernement ouvert : <https://www.opengovpartnership.org/>

- Déclaration de Paris sur les REL : <https://en.unesco.org/oer/paris-declaration>

- Plan d'action de Ljubljana sur les REL : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000260762_fre

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 2 Politiques

- Déclaration ministérielle, Deuxième Congrès mondial sur les REL, Ljubljana (Slovénie) : https://en.unesco.org/sites/default/files/oer_congress_2017_ministerial_statement.pdf
- Recommandation de l'UNESCO sur les REL : https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370936_fre
- Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies : <https://sustainabledevelopment.un.org/?menu=1300>

Des REL inclusives et équitables de qualité	
REL inclusives – personnes handicapées et vulnérables	<p>Inclure l'utilisation de technologies d'assistance dans l'élaboration des REL</p> <p>Relier entre elles les communautés de pratique – concepteurs de matériel pédagogique et spécialistes des REL</p> <p>Recenser les meilleures pratiques pour atteindre les personnes vivant dans des communautés isolées</p> <p>Axer les REL sur les besoins locaux (perspective locale)</p> <p>Assurer l'égalité entre les sexes dans toutes les activités</p> <p>Garantir la diversité (géographique, urbain/rural)</p> <p>Assurer l'accessibilité des REL (en vue de leur utilisation, réutilisation/adaptation ?) sur téléphone mobile</p> <p>Présenter des exemples d'innovations réussies concernant l'utilisation des REL pour, par et avec des personnes qui se trouvent dans des situations difficiles ou dans des cadres « informels », hors du cadre scolaire (migrants, réfugiés, etc.)</p> <p>Faire mieux connaître les définitions de l'inclusion et ses implications dans le contexte des REL</p> <p>Mettre en place des activités de réseaux (hackathons, méthode Book Dash de création ou de localisation de REL) – créer une plate-forme d'appel à traduction où chacun puisse proposer son aide</p> <p>Mobiliser l'ensemble de la « chaîne de valeur créative » (remarque des éditeurs)</p>
Langues	<p>Traduction, personnalisation</p> <p>- Mettre l'IA au service de la traduction</p> <p>Simplifier les politiques pour encourager l'adaptation, la conservation et le partage de traductions</p> <p>Utiliser des formats et des normes ouverts pour faciliter la traduction/l'adaptation</p> <p>Assurer la création de REL en plusieurs langues dans tous les groupes régionaux de l'UNESCO</p>
Qualité	<p>Critères d'assurance qualité et élaboration de descriptifs/étiquettes</p> <p>Lignes directrices concernant l'élaboration de critères d'AQ pour les REL et les organismes d'AQ/de reconnaissance</p>

Modalités

Réseaux nationaux et régionaux

Accès aux ressources basé sur les choix

Développer l'infrastructure de l'Internet et des TIC à l'aide de la conception universelle de l'apprentissage

Mettre en évidence, suivre et recenser les effets de l'utilisation de REL accessibles. Promouvoir les pratiques viables

Créer un système fédéré multilingue et accessible de repérage de REL (interopérabilité des dépôts d'archives et normes de métadonnées)

Encourager la cocreation de matériels et l'organisation d'ateliers sur la mise en œuvre de la cocreation et de modèles participatifs

Diffuser des normes techniques et les meilleures pratiques en matière de conception sur téléphone mobile/applications faciles d'utilisation

Organiser des hackathons locaux avec divers participants

Recommander ou définir des systèmes pour les pratiques de citation de REL

Expérience pilote de collaboration ouverte avec 2 ou 3 gouvernements (ayant vocation à être élargie)

Schémas de dépenses publiques à long terme pour garantir l'accès

MOOC et webinaires sur l'élaboration de REL multilingues et accessibles

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 3 Des REL inclusives et équitables de qualité

Assurer la rémunération des producteurs de connaissances, valoriser la création de ressources

Inciter les étudiants et les jeunes universitaires à utiliser et remixer les REL

Événements, manifestations parallèles ou groupes de travail pour examiner l'inclusion en matière de REL sous différents angles/dans différents pays

Indicateurs possibles

- ☑ Ressources de qualité créées par des acteurs locaux
- ☑ Nombre de ressources indexées conformes aux critères d'inclusion
- ☑ Inclusion en matière de consultation et d'élaboration de REL
- ☑ Capacité des parties prenantes à adapter les REL à leur contexte
- ☑ Disponibilité ou accès à des logiciels permettant de traduire les REL dans les langues autochtones
- ☑ Développement des contenus autochtones
- ☑ Des mesures doivent être appliquées dans le cadre de la traduction des cours, notamment en se renseignant sur la nécessité de leur adaptation contextuelle et/ou linguistique.

Favoriser la création de modèles de durabilité pour les REL

La Recommandation de l'UNESCO sur la création de modèles de durabilité pour les REL porte sur quatre domaines d'action :

1. examiner et actualiser les dispositions actuelles et les politiques en matière d'achats ;
2. catalyser de nouveaux modèles de financement et de partage des ressources ;
3. renforcer les capacités et le soutien de façon décloisonnée ;
4. soutenir une amélioration continue.

Un ensemble d'actions, d'indicateurs de réussite et d'activités de communication sont présentés ci-dessous, sur la base de l'analyse de la Recommandation de l'UNESCO sur les REL et des réponses des membres de la Coalition dynamique.

1. Examiner et actualiser les dispositions actuelles et les politiques en matière d'achats

Les principales questions à aborder sont les suivantes :

- Quelles politiques et réglementations actuelles favorisent l'achat et l'utilisation des REL, et quels sont les obstacles ?
- Comment simplifier les politiques en vue d'encourager l'adaptation, la conservation et le partage de traductions ?
- Quelles actions peut-on envisager pour faire plus qu'élaborer du contenu, et pour réfléchir à offrir un perfectionnement et un soutien aux personnes ?
- Quelles mesures peut-on prendre pour faire participer toutes les parties prenantes des REL au processus ?
- Comment les politiques favorisent-elles une utilisation cohérente et réfléchie des licences ouvertes ?

Domaines d'action

- Élaborer et partager des cadres communs entre les régions pour l'élaboration et l'utilisation de REL
- Mener des activités de plaidoyer pour inciter les décideurs politiques à mettre à disposition sous licence ouverte les matériels pédagogiques financés par des fonds publics
- Identifier les organisations partenaires qui peuvent aider à faciliter les discussions et publier des études de cas convaincantes pour informer les décideurs politiques
- Inciter les apprenants, les enseignants et les chercheurs à s'informer sur les REL et à participer à l'élaboration de politiques

Indicateurs de progrès

- Publication de cadres
- Éléments attestant de l'existence de politiques gouvernementales favorisant l'investissement à long terme dans les REL
- Éléments attestant du partage et de la réutilisation des cadres
- Éléments attestant du partage et de la réutilisation des REL
- Adaptation des cadres et des REL au contexte local pour en assurer la pertinence ?
- Mesure de l'impact sur les pratiques d'enseignement et d'apprentissage
- Nombre de cours basés sur les REL adoptés, par pays ou par région (langue)
- Nombre de participants au sein des différents groupes de parties prenantes

Activités de communication

- Réunions locales (au sein des pays) pour rassembler les différents groupes de parties prenantes
- Réunions régionales (webinaires, présentiel) pour examiner les cadres et les stratégies visant à éclairer l'évolution des politiques
- Forum régional sur les politiques pour les ministères de l'éducation

2. Catalyser de nouveaux modèles de financement et de partage des ressources

Les principales questions à aborder sont les suivantes :

- Comment réaffecter les ressources actuelles de façon à soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des REL ?
- Quels nouveaux modèles et sources de financement peut-on explorer ? Exemples : réciprocité, cocréation de ressources ou partage de la charge de la création, la production et la traduction.
- Comment ne pas s'enliser dans la conception traditionnelle de la durabilité ?
- Quelle contribution chacun de nous peut-il apporter en fonction des ressources de son pays ou de sa région en termes de personnes, d'expertise, de programmes et de technologie – en gardant à l'esprit qu'il ne s'agit pas de transférer les coûts aux éducateurs et aux apprenants ?

Domaines d'action

- Encourager le financement et la collaboration en matière de REL entre et au sein des régions

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 4 Durabilité

- Souligner l'importance d'une action multipartite pour débloquer des sources de financement supplémentaires
- Fournir un soutien ciblé aux différents pays pour qu'ils élaborent des plans de durabilité
- Réviser et réaffecter les budgets actuels de façon à soutenir les REL
- Mettre à profit l'argent des contribuables en assurant l'octroi de licences ouvertes pour les matériels pédagogiques bénéficiant d'un financement public
- Examiner les modèles de financement de démarrage à petite échelle et d'autres nouveaux modèles commerciaux
 - Mettre au point de nouveaux modèles qui optimisent les ressources et les pratiques éducatives libres en tant que bien public
 - Promouvoir des modèles communautaires de création et de partage de contenu
 - Envisager de nouer des partenariats avec les éditeurs pour soutenir la conservation, la création et la diffusion des REL

Indicateurs de progrès

- Communication d'informations sur les coûts actuels des matériels pédagogiques
- Mesurer la diversité des sources de financement des REL
- Analyser le coût des matériels pour chaque niveau d'enseignement et publier des informations à ce sujet
- Nombre de pays qui ont produit des plans d'action pour la durabilité
- Adoption et coordination de stratégies et de modèles de financement à plusieurs volets dans un pays ou une région
- Création de partenariats entre l'industrie, le gouvernement, les éditeurs et les éducateurs pour soutenir l'élaboration de REL

Activités de communication

- Partager des études de cas (plans d'action nationaux, exemples de partenariats efficaces, analyses des coûts des matériels pédagogiques, etc.) par le biais de rapports et de webinaires
- Créer des opportunités de discussions interrégionales sur le financement et la collaboration
- Instaurer un dialogue ouvert sur la question du financement de l'éducation en tant que bien marchand ou public

3. Renforcer les capacités et le soutien de façon décloisonnée

Les principales questions à aborder sont les suivantes :

- Les normes de contenu peuvent varier d'un pays à l'autre, mais les objectifs d'apprentissage sont-ils similaires ? Si oui, de quelle manière les REL peuvent-elles être partagées et réutilisées ?
- Les parties prenantes des REL ont-elles la possibilité de collaborer avec ceux qui élaborent les « cadres réglementaires » ?
- En quoi les REL peuvent-elles représenter une solution pour d'autres domaines prioritaires qui influent sur l'enseignement et l'apprentissage (droits humains, inclusion, égalité des genres) ?

Domaines d'action

- Renforcer de façon ciblée les capacités des nouveaux venus dans le domaine des REL, notamment dans les pays en développement
- Inciter les apprenants, les enseignants et les chercheurs à s'informer sur les REL
- Encourager la traduction des REL entre les régions
- Créer des plates-formes et des pôles régionaux solides et bien animés pour partager les REL, les connaissances, les outils et les approches
- Établir des organisations régionales de REL pour renforcer des capacités, mener des campagnes d'adhésion et mettre en œuvre d'autres activités liées aux REL
- Mettre en place des projets régionaux (par exemple des curriculums communs)
- Lier les projets aux besoins locaux spécifiques
- Développer le leadership local, les réseaux de pairs et la mobilisation locale au niveau régional pour favoriser la richesse et la diversité des connaissances locales
- Encourager la recherche en collaboration avec des communautés de pratique pour éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des REL
- Établir des collaborations entre les pouvoirs publics, les institutions, les enseignants/corps professoral et les chercheurs
- Mettre en place des programmes de périodes sabbatiques et de bourses d'échange entre et au sein des régions pour la formation et la recherche

Indicateurs de progrès

- Augmentation du nombre de membres des réseaux locaux, régionaux et internationaux
- Nombre de réunions et de manifestations régionales

Annexe IV : Synthèse des réponses aux questionnaires – 4 Durabilité

- Mesure de la volonté des dirigeants locaux de participer et de faciliter le rassemblement
- Utilisation accrue des REL par tous les acteurs de l'éducation.

Activités de communication

- Actualisation périodique des activités et du renforcement des capacités en matière de REL dans les différentes régions

4. Soutenir une amélioration continue

Les principales questions à aborder sont les suivantes :

- Comment améliorer en permanence les REL et les approches connexes de façon à répondre aux besoins des enseignants et des élèves ?
- Comment optimiser les budgets de recherche pour partager les résultats et les pratiques efficaces ?

Domaines d'action

- Recenser, partager et appliquer des enquêtes et outils communs pour évaluer la mise en œuvre des REL
- Encourager la traduction des REL entre les régions
- Mettre au point un modèle d'examen et d'amélioration
- Utiliser la recherche pour aider à définir la valeur des REL
- Étudier les financements pour la recherche des organisations internationales et nationales et des universités
- Élaborer et adopter des mécanismes de retour d'information concernant l'utilisation et la création de REL
- Encourager la participation active de diverses parties prenantes
- Partager la conservation des mesures, par exemple les instruments d'enquête

Indicateurs de progrès

- Collecte de données et partage des résultats continus
- Mise en place de processus d'auto-amélioration permettant aux pays/secteurs/institutions d'utiliser des indicateurs pour évaluer leurs propres progrès et améliorer les domaines identifiés par l'outil
- Engagement participatif à l'échelon local

Activités de communication

- Réunions en ligne et webinaires avec les représentants de pays sur la définition et l'utilisation de mesures communes
- Mettre en place des mécanismes de retour d'information explicites
- Instaurer des pratiques ouvertes en garantissant que toutes les communications soient au moins disponibles via des outils libres d'accès
- Manifestations virtuelles dans des fuseaux horaires accessibles
- Utiliser les structures organisationnelles de l'UNESCO pour participer à des discussions
- Catalyser de nouveaux modèles de financement et de partage des ressources
- Organiser des réunions locales (à l'échelon national) pour rassembler les différentes parties prenantes
- Organiser des réunions régionales (webinaires, présentiel) pour examiner les cadres et les stratégies visant à éclairer l'évolution des politiques

Indicateurs

Principaux thèmes et domaines d'étude

En ce qui concerne le renforcement des capacités, les participants ont relevé que l'utilisation d'indicateurs était nécessaire tout au long de la chaîne de valeur, des cours élaborés et des personnes formées aux REL obtenues et utilisées, en passant par l'impact des REL sur les apprenants. La portée de ces indicateurs s'étend du niveau individuel aux niveaux institutionnel et national (systémique).

Les participants ont en outre proposé des mécanismes de collecte d'éléments factuels/de données et émis des suggestions concernant notamment l'auto-évaluation, l'analyse des réseaux, la recherche/les études d'impact et les systèmes d'évaluation de la qualité des ressources.

Si la plupart des contributions portaient sur des indicateurs quantitatifs (nombre de ressources élaborées, de réunions organisées, etc.), les participants ont également souligné la nécessité de prendre en compte des indicateurs qualitatifs.

Principales modalités d'action pour la mise en œuvre d'activités dans les différents domaines

Les propositions d'action qui ressortent des contributions des participants comprennent :

- la mise au point d'une théorie du changement exposant clairement les activités attendues/prévues, les produits et les résultats des actions dans les quatre grands domaines. Cela aidera à définir une vision commune des objectifs, qui viendra ensuite éclairer l'élaboration des indicateurs ;
- l'élaboration conjointe d'indicateurs prenant en compte l'ensemble de la chaîne de valeur des REL (des activités aux résultats et à l'impact), ainsi que les parties prenantes susceptibles de bénéficier des interventions prévues, en s'appuyant sur la théorie du changement.
- l'identification des mécanismes d'obtention des données nécessaires au calcul des indicateurs retenus.

Stratégie de communication de la Coalition dynamique sur la Recommandation de l'UNESCO sur les REL

Objectifs

La stratégie de communication de la Coalition dynamique sur la Recommandation de l'UNESCO sur les REL a pour objectifs de :

- faire connaître la Recommandation sur les REL ;
- sensibiliser le public à la pertinence et aux avantages potentiels de l'adoption des REL ;
- faire pleinement comprendre à toutes les parties prenantes la pertinence de la Recommandation ;
- encourager l'application de la Recommandation sur les REL ;
- recenser et diffuser les progrès accomplis, les bonnes pratiques et les innovations en matière d'utilisation des REL et de politiques relatives aux REL ;
- faciliter la mobilisation de la population en faveur de la Recommandation sur les REL et de l'élaboration de politiques en la matière ;
- promouvoir des modèles commerciaux durables et lancer des stratégies de financement en faveur de l'utilisation des REL.

Afin de garantir l'établissement de liens pertinents avec d'autres secteurs, la stratégie de communication de la Coalition dynamique s'attachera à intensifier la coopération avec d'autres domaines « ouverts » (logiciels, science, données, domaine public), en intégrant les REL dans les discussions et en montrant les liens qui existent entre ces différents domaines.

Publics cibles

La stratégie de communication ciblera :

- les responsables politiques au sein des instances gouvernementales et les chefs/décideurs des établissements d'enseignement ;
- les agents, chercheurs et spécialistes des organismes de développement qui mettent en œuvre les REL ;
- les éditeurs et concepteurs de contenus ;
- les éducateurs à tous les niveaux ;
- les apprenants.

Principaux axes de communication

La stratégie de communication vise à assurer une communication constante sur les axes suivants :

- mettre en évidence les avantages de l'adoption des REL pour les gouvernements, les établissements d'enseignement, les éducateurs et les apprenants, ainsi que la contribution des REL à la résolution des problèmes éducatifs et sociaux du monde réel ;
- partager les meilleures pratiques du monde entier concernant l'application de la Recommandation sur les REL ;
- expliquer et démystifier le système de licence ouverte, ses liens avec le droit d'auteur, et comment il peut servir à soutenir la création et l'utilisation de REL ;
- débattre du rôle joué par les politiques pour favoriser l'adoption des REL ;
- échanger des informations sur les stratégies visant à intégrer des engagements en faveur de la Recommandation sur les REL dans les politiques gouvernementales.

Il s'agira notamment de :

- fournir des modèles, des ressources adaptables et des tutoriels vidéo sur la création et l'utilisation de REL ;
- partager les enseignements tirés, les exemples de réussite et les meilleures pratiques ;
- élaborer des stratégies facilement assimilables et des exemples concernant l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, y compris des exemples de cadres politiques et des boîtes à outils ;
- fournir des liens vers des possibilités de renforcement des capacités et d'acquisition de nouvelles compétences liées aux REL et à l'élaboration de politiques ;
- assurer une exposition à l'éducation en documentant des méthodes pédagogiques efficaces utilisant les REL ;
- établir des réseaux de parties prenantes et encourager les échanges entre ces dernières, tout en assurant une communication régulière et ciblée avec les groupes de parties prenantes par le biais des réseaux sociaux et de courriels ;
- cultiver un espace de leadership intellectuel autour de la Recommandation sur les REL.

Afin de coordonner ces diverses activités et ressources, la Coalition dynamique créera également un portail mondial destiné à regrouper et diffuser des matériels promotionnels, modèles, boîtes à outils, informations, résultats de recherche, politiques adoptées, études de cas, liens vers des possibilités de perfectionnement professionnel, rapports régionaux sur la Recommandation sur les REL et liens vers des réseaux de pairs et de parties prenantes. Pour éviter les doublons, ce portail s'intégrera à plusieurs plates-formes déjà opérationnelles dans la communauté des REL et en regroupera le contenu.

La stratégie de communication utilisera diverses formes de médias ainsi que des contenus interactifs, parmi lesquels :

- campagnes sur les réseaux sociaux pour assurer un partage des connaissances constant sur l'utilisation des REL et l'élaboration de politiques en la matière ;
- organisation de manifestations de lancement à l'intention des principales parties prenantes, telles que les gouvernements, aux niveaux mondial et régional ;
- campagnes d'affichage à l'usage des gouvernements et des établissements d'enseignement ;
- vidéos montrant comment les défenseurs des REL les utilisent en contexte national ;
- webinaires et autres manifestations de réseaux en ligne ;
- blogs, articles de réflexion et bulletins d'information ;
- études de cas sur l'utilisation efficace des REL et les politiques d'accompagnement en la matière ;
- réseaux de pairs pour le partage d'expériences et de bonnes pratiques, en s'appuyant, entre autres, sur les commissions nationales pour l'UNESCO pour établir des réseaux au sein des pays ;
- rapports annuels sur les progrès de la mise en œuvre de la Recommandation sur les REL, mettant en évidence les principaux succès et les défis actuels et décrivant les futurs plans.

Pour instaurer de bonnes pratiques, la stratégie de communication fera en sorte que l'ensemble des contenus créés et partagés soient placés sous licence ouverte, afin qu'ils puissent être librement adaptés et utilisés dans de multiples contextes. En outre, la stratégie sera mise en œuvre en collaboration avec les principaux partenaires, de façon à éviter les doubles emplois, garantir une réutilisation et une amplification efficaces des investissements consentis et étendre la portée de la stratégie.

Mesurer l'efficacité

La stratégie de communication contribuera à obtenir les effets à long terme suivants :

- capacité accrue des parties prenantes à utiliser les REL et à élaborer des politiques d'accompagnement en faveur des REL ;
- élaboration et mise en œuvre de politiques d'accompagnement en faveur des REL ;
- création et utilisation de REL inclusives et équitables de qualité ;
- élaboration de modèles durables de REL dans divers contextes.

L'efficacité de la stratégie de communication sera évaluée en définissant, suivant, mesurant et partageant ses résultats et indicateurs de réussite. Ce processus pourrait inclure les éléments suivants :

- évaluation de la mobilisation et de la portée des réseaux sociaux ;
- enquêtes et entretiens visant à déterminer les capacités et connaissances des parties prenantes ;
- recherche et collaboration avec des réseaux afin d'évaluer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques ;
- évaluations commandées sur les effets de la mise en œuvre de politiques ;
- études qualitatives et quantitatives sur les effets de l'utilisation des REL sur l'enseignement et l'apprentissage ;
- recherche sur les modèles de REL et les stratégies de financement dans divers contextes ;
- analyse de l'influence de la stratégie de communication au-delà de la communauté des REL.

En fonction des résultats de ces activités, des ajustements et des améliorations seront apportés en permanence à la stratégie de communication afin d'en maximiser la portée et l'impact.

1. Renforcement des capacités

Actions

Supports de renforcement des capacités existants :

- Recenser les contenus REL génériques, spécifiques et adaptés au contexte local
- Partage, diffusion élargie, regroupement de systèmes de dépôt d'archives assortis de normes de qualité et de métadonnées communes, accent placé sur le multilinguisme, accessibilité, contextualisation des cours en fonction des besoins locaux (y compris la langue)
- Généraliser et développer les ressources existantes

Élaborer de nouveaux supports de renforcement des capacités :

- Repérer les lacunes dans les contenus de renforcement des capacités disponibles et définir des solutions collaboratives pour y remédier

Encourager la collaboration entre les défenseurs des REL :

- Repérer des défenseurs, professionnels, institutions et organisations œuvrant en faveur des REL et assurer le partage des meilleures pratiques liées à la capacité des utilisateurs de créer, consulter, réutiliser, adapter et redistribuer les REL
- Élaborer conjointement des solutions pratiques basées sur les meilleures pratiques existantes et sur la recherche fondée sur des données factuelles
- Favoriser la collaboration pour contextualiser les ressources en fonction des besoins spécifiques locaux
- Encourager la collaboration entre les langues (par exemple entre partenaires hispanophones ou arabophones de différents continents et/ou pays)
- Créer des plates-formes et des pôles régionaux solides et bien animés pour partager les connaissances, outils et approches liés aux REL

Recherche :

- Encourager la recherche en collaboration avec des communautés de pratique pour éclairer l'élaboration et la mise en œuvre des REL
- Mettre en place des programmes de périodes sabbatiques et de bourses d'échange entre et au sein des régions pour la formation et la recherche

Indicateurs

Les indicateurs portent principalement sur le nombre de cours et leurs utilisation, impact et résultats.

Exemples d'indicateurs :

- Regroupement de systèmes de dépôt d'archives assortis de normes de qualité communes et de stratégies d'adoption fondées sur des données factuelles
- Nombre de REL contextualisées pour répondre aux besoins des programmes d'enseignement nationaux
- Nombre de solutions de renforcement des capacités en matière de REL intégrées dans d'autres initiatives de renforcement des capacités (par exemple dans la formation des enseignants)
- Adoption des REL à tous les niveaux des systèmes éducatifs
- Utilisation de dépôts d'archives communs

2. Politiques

Actions

Recensement, partage d'information et appui concernant :

- l'élaboration et la mise en œuvre de politiques institutionnelles et gouvernementales (politiques distinctes ou intégrées dans des politiques liées à d'autres cadres) ;
- l'harmonisation des politiques relatives aux REL avec les politiques en vigueur dans les domaines de l'éducation ouverte, de l'accès libre et de la propriété intellectuelle ;
- les autorités régionales et interrégionales qui encouragent la mise à disposition sous licence ouverte des matériels pédagogiques élaborés grâce à des fonds publics ;
- les mécanismes et outils de partage d'informations et des meilleures pratiques en matière de politiques entre et au sein des régions ;
- les structures multilatérales internationales qui renforcent l'accès libre à l'information et aux données et la transparence dans l'éducation.

Promouvoir des mécanismes de collaboration pour :

- concevoir et mettre en œuvre des outils à l'appui de la révision des politiques et législations relatives au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle ;
- élaborer collectivement des modèles basés sur l'analyse des bonnes pratiques et des politiques institutionnelles nationales ;
- encourager l'élaboration et/ou la mise en œuvre de politiques qui reconnaissent les utilisateurs et les créateurs de REL, et qui permettent de stimuler la création, la consultation, la réutilisation, l'utilisation à d'autres fins, l'adaptation et la redistribution de REL de qualité par les éducateurs et les apprenants ;
- élaborer et intégrer des politiques permettant de repérer et d'éliminer les obstacles à l'intégration des REL dans les systèmes éducatifs.

Recherche :

- créer des réseaux de recherche en vue de fournir des données factuelles pour étayer l'élaboration de politiques relatives aux REL.

Indicateurs

- Nombre de politiques relatives aux REL existantes (distinctes, intégrées, niveaux gouvernemental et institutionnel)
- Impact des politiques existantes pour favoriser l'utilisation, la réutilisation et le partage des REL
- Impact des mécanismes existants et mis en place pour partager les politiques

3. Des REL inclusives, équitables et accessibles de qualité

Actions

REL inclusives :

- Inclure l'utilisation de technologies d'assistance et de formats accessibles, y compris en appliquant la conception universelle de l'apprentissage dans les initiatives d'élaboration de politiques et de renforcement des capacités relatives aux REL
- Lancer et soutenir des communautés de pratique constituées de spécialistes des REL et de concepteurs de matériel pédagogique compétents dans le domaine de l'accessibilité
- Utiliser la conception universelle de l'apprentissage pour mettre au point des mécanismes visant à élaborer et partager des REL (y compris l'infrastructure TIC associée)
- Assurer l'égalité entre les sexes dans toutes les activités liées aux REL (participants, soutien pour l'accès au financement, acteurs, bénéficiaires), ce qui suppose d'identifier et d'éliminer les obstacles à l'égalité des sexes
- Favoriser l'accès des personnes vivant dans des régions isolées aux initiatives et ressources liées aux REL
- Partager les meilleures pratiques et des exemples de réussite concernant l'utilisation des REL pour, par et avec des personnes qui se trouvent dans des situations difficiles ou dans des cadres « informels », hors du cadre scolaire (par exemple favoriser l'accès des migrants et des réfugiés à l'éducation)
- Mettre en évidence, suivre et recenser les effets de l'utilisation de REL accessibles, en promouvant des pratiques viables
- Définir, appliquer et mettre en avant des normes techniques et les meilleures pratiques en matière de conception concernant l'UTILISATION/la RÉUTILISATION des REL sur téléphone mobile et la mise au point d'applications connexes
- Élaborer collectivement et diffuser des définitions communes des implications de l'« inclusion » pour la capacité des utilisateurs de créer, consulter, réutiliser, adapter et redistribuer les REL
- Lier les projets aux besoins locaux spécifiques
- Développer le leadership local, les réseaux de pairs et la mobilisation locale au niveau régional pour favoriser la richesse et la diversité des connaissances locales

Multilinguisme :

- Créer un système fédéré multilingue et accessible de repérage de REL basé sur des métadonnées communes convenues collectivement
- Mettre l'IA au service de la traduction des REL
- Utiliser des formats et des normes ouverts pour faciliter la traduction et la contextualisation

Indicateurs

- Ressources de qualité créées par des acteurs locaux
- Nombre de ressources indexées conformes aux critères d'inclusion
- Place de l'inclusion dans la réussite et l'élaboration des REL
- Capacité des parties prenantes à adapter les REL à leur contexte
- Disponibilité et efficacité des logiciels permettant de traduire les REL dans d'autres langues, l'accent étant mis sur les langues autochtones
- Développer les contenus REL dans d'autres langues que l'anglais

<ul style="list-style-type: none">- Recommander ou définir des systèmes pour les pratiques de citation de REL <p>Assurance qualité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Définition de critères d'assurance qualité et d'étiquettes descriptives- Élaboration de lignes directrices concernant les critères d'AQ pour les REL et les organismes d'AQ/de reconnaissance- Sensibilisation des organismes d'AQ et de reconnaissance aux questions relatives aux REL à intégrer dans les processus d'examen et d'accréditation au niveau des cours, des institutions et des gouvernements <p>Recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">- Encourager la recherche en collaboration avec des communautés de pratique dans les domaines de l'accessibilité, de l'inclusion, de l'assurance qualité et du multilinguisme afin d'éclairer l'élaboration de REL par et pour diverses communautés de pratique.	
---	--

4. Durabilité

Actions

1. Examiner et actualiser les dispositions actuelles et les politiques en matière d'achats
 - Élaborer et partager des cadres communs entre les régions pour l'élaboration et l'utilisation de REL
 - Mener des activités de plaidoyer pour inciter les décideurs politiques à mettre à disposition sous licence ouverte les matériels pédagogiques financés par des fonds publics
 - Identifier les organisations partenaires qui peuvent aider à faciliter les discussions et publier des études de cas convaincantes pour informer les décideurs politiques
 - Inciter les apprenants, les enseignants et les chercheurs à s'informer sur les REL et à participer à l'élaboration de politiques
 2. Catalyser de nouveaux modèles de financement et de partage des ressources
 - Encourager le financement et la collaboration en matière de REL entre et au sein des régions
 - Souligner l'importance d'une action multipartite pour débloquer des sources de financement
 - Fournir un soutien ciblé aux différents pays pour qu'ils élaborent des plans de durabilité
 - Réviser et réaffecter les budgets actuels de façon à soutenir les REL
 - Mettre à profit l'argent des contribuables pour favoriser l'octroi de licences ouvertes pour tous les matériels pédagogiques bénéficiant d'un financement public
 - Examiner les modèles de financement de démarrage à petite échelle et d'autres nouveaux modèles commerciaux. Cela suppose de : mettre au point de nouveaux modèles qui optimisent les ressources et les pratiques éducatives libres en tant que bien public ; de promouvoir des modèles communautaires de création et de partage de contenu ; et de nouer des partenariats avec les éditeurs pour soutenir la conservation, la création et la diffusion des REL
 3. Soutenir une amélioration continue
 - Recenser, partager et appliquer des enquêtes et outils communs pour évaluer la mise en œuvre des REL
 - Mettre au point un modèle d'examen et d'amélioration
 - Utiliser la recherche pour aider à définir la valeur des REL
 - Élaborer et adopter des mécanismes de retour d'information concernant l'utilisation et la création de REL
 - Partager la conservation des mesures, par exemple les instruments d'enquête
- Recherche :
- Utiliser la recherche pour aider à définir la valeur des REL

Indicateurs

- Publication de cadres communs
- Éléments attestant de l'existence de politiques gouvernementales favorisant l'investissement à long terme dans les REL
- Partage et réutilisation des cadres et des REL
- Mesure de l'impact sur les pratiques d'enseignement et d'apprentissage
- Nombre de cours basés sur les REL adoptés, par pays ou par région (langue)
- Nombre de participants au sein des différents groupes de parties prenantes
- Communication d'informations sur les coûts actuels des matériels pédagogiques
- Mesurer la diversité des sources de financement des REL
- Analyser le coût des matériels pour chaque niveau d'enseignement et publier des informations à ce sujet
- Nombre de pays qui ont produit des plans d'action pour la durabilité
- Augmentation du nombre de membres des réseaux locaux, régionaux et internationaux

Annexe Vb : Projet de processus de feuille de route (quoi, comment, qui, quand, gouvernance)

Quoi	Comment	Qui	Gouvernance
<p>Groupes de travail sur 4 domaines d'action :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des capacités 2. Politiques 3. Des REL inclusives et équitables de qualité 4. Durabilité <ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de communication - Indicateurs de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de travail en ligne - Réunions présentiels (5 régionales, 1 interrégionale en lien avec la CG) - Liens avec les structures internationales 	<ul style="list-style-type: none"> - Gouvernements (en lien étroit avec les commissions nationales pour l'UNESCO) - OIG - Société civile - Organisations professionnelles (y compris les organismes d'assurance qualité et de reconnaissance) - Institutions - Centres de catégorie 2 de l'UNESCO - Chaires sur les REL (UNESCO, COL, CIED) - Organismes de financement (fondations, secteur privé, autres) 	<p><i>Groupe consultatif : UNESCO</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 responsables par groupe de travail - Responsable de la communication - Responsable du suivi - Responsable des nouvelles technologies
Quand			
2020	2021	2022	
<p>Lancement de la Coalition dynamique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mars 		Évaluation des activités	
<p>Création du groupe consultatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mai 	<p>Réunion du groupe consultatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décembre 	<p>Réunion du groupe consultatif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Novembre 	
<p>Lancement et fonctionnement des 4 groupes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mai-décembre 	<p>Fonctionnement des groupes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Janvier à décembre 	<p>Révision du mandat des groupes de travail en fonction des résultats du suivi et de l'évaluation</p>	
<p>Mise en place de la stratégie de communication du projet, y compris les plates-formes de communication en ligne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mai-septembre 	<p>3 réunions régionales présentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Janvier-septembre <p>1 réunion interrégionale axée sur les gouvernements (en lien avec la 41^e session de la CG de l'UNESCO)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Octobre-novembre 	<p>2 réunions régionales présentiels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Septembre-décembre 	
<p>Structures internationales : Identification des manifestations et réunions pertinentes et coordination avec les organisateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avril-mai 		<p>Préparation, par tous les États membres, du rapport sur la Recommandation à soumettre à la 42^e session de la CG de l'UNESCO (rapport au Conseil exécutif de l'UNESCO : 2022, 42^e session de la CG : 2023)</p>	

Annexe Vb : Projet de processus de feuille de route (quoi, comment, qui, quand, gouvernance)

Intégration des activités liées à la Recommandation sur les REL dans les réunions des structures internationales - Mai à décembre	Suite	Suite à déterminer en fonction de l'évaluation des résultats
--	-------	---